# Bibliothèque Municipale de Carignan de Bordeaux

### Extrait du Règlement Intérieur

#### La bibliothèque est ouverte :

# en hiver (1er sept. > 31 juillet)

mercredi de : 9 h 00 à 12 h 30

: 14 h 30 à 18 h 30

vendredi de : 16 h 30 à 18 h 30samedi de : 10 h 00 à 12 h 30

#### en été : fermeture en août

**Inscription**: Gratuite.

## Modalités de prêt :

Vous avez la possibilité :

- d'emprunter 15 documents (dont 1 nouveauté) pendant 1 mois.
- de prolonger 15 jours le prêt (sauf nouveautés : 1 semaine)

Votre inscription à la bibliothèque de Carignan de Bordeaux vous permet d'emprunter également des ouvrages dans toutes les bibliothèques de la communauté de communes Les Coteaux bordelais.

Les livres empruntés par les enfants le sont sous la responsabilité des parents.

Tout livre perdu ou trop abîmé doit être remplacé à <u>l'identique</u>.

Tout livre légèrement détérioré doit être rendu tel quel. Il sera réparé par nos soins.